



Conseil municipal du 22 janvier 2021

Présents : BORDERIE Daniel - BORDERIE Patricia - BOUCARD Emilie - BOUYER Joël - CHATEAU Géraldine - CHAUMETTE Moïsette - CLEMENT Jean-Philippe - DELARASSE Patrice - DUTEAU Vanessa- GILLAIZEAU Fabrice - LAMBERT Rachel - MOULINIER Jean - OLLIVIER Gaëlle - OLLIVIER Gérard - TRICOIRE Allain.

Absents avec procuration:

Absent :

Secrétaire de séance : BORDERIE Patricia

Finances :

- Mandatement d'investissement avant vote du budget hors restes à réaliser : Il est proposé au conseil l'acquisition d'un kiosque pour l'Amicale Bouliste, cet achat étant effectué avant le vote du budget, il nécessite une délibération (il est possible de mandater 1/3 des dépenses d'investissement du budget précédent hors emprunts avant le vote du budget hors restes à réaliser).

Avis du conseil **Pour : 15** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- Exonération Licence IV : La situation sanitaire perdurant, il est proposé au Conseil de prolongé l'exonération de la Licence IV (50 €/mensuel) en faveur de l'Arsenic Café jusqu'au 31 mars 2021, date à laquelle la situation sera réétudiée.

Avis du conseil **Pour : 15** **Abstention : 0** **Contre : 0**

Bâtiments :

- Projet d'amélioration des performances énergiques du bâtiment mairie: Il est proposé au Conseil d'effectuer une demande de DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement Local) auprès des services de l'État dans le cadre du plan de Relance

Avis du conseil **Pour : 15** **Abstention : 0** **Contre : 0**

Personnel :

- Porogation de la convention d'adhésion au pôle santé et Sécurité du Travail du Centre Départemental de Gestion de la Dordogne : Il est proposé de proroger cette convention d'un an en attendant les nouvelles directives ministérielles en matière de prise en charge du personnel dans le cadre de la médecine préventive.

Avis du conseil **Pour : 15** **Abstention : 0** **Contre : 0**

Fin de séance 22h00